

## SYNTHESE de la séance du conseil municipal du 25.06.2008 à 19 h

1 - 2008 - 06 - 020 - ADMINISTRATION GENERALE

AFF 422 A

JURY CRIMINEL -

### A - composition de la commission pour la durée du mandat

Le Conseil Municipal décide la composition de la commission pour la durée du mandat. Comme chaque année, une circulaire préfectorale invite les municipalités à désigner par tirage au sort les personnes amenées à figurer sur la liste préparatoire de la liste annuelle du jury criminel pour l'année suivante.

#### Désignation des membres de la commission

Le Conseil Municipal propose de désigner 4 membres du conseil municipal en sus du Maire, et de procéder par renouvellement annuel suivant l'ordre du tableau en commençant par le 1<sup>er</sup> Adjoint, soit :

2008 pour jury 2009 : Jean-Pierre DEHONDT, Jean-Michel VAESKEN, Didier ROUSSEL, Jean-Paul RYCKEWAERT

2009 pour jury 2010 : Jean-Pierre STEVENOOT, Pascale VANPEPERSTRAETE, Serge SMAGGHE, Frédéric DRIEUX

2010 pour jury 2011 : Marie- Thérèse BAELEN, Christophe DEBAVELAERE, Audrey STAIB, Sandrine WILS

2011 pour jury 2012 : Richard DELAUTTRE, Nathalie BARBEZ, Laurence GRYMYSLAWSKI, Sylvain KAHN

2012 pour jury 2013 : Pascal DEREMETZ, Aurélie SCHRAEN, Jean-Pierre DEHONDT, Jean-Michel VAESKEN

2013 pour jury 2014 : Jean-Pierre STEVENOOT, Pascale VANPEPERSTRAETE, Didier ROUSSEL, Jean-Paul RYCKEWAERT

### B - triage au sort pour 2009

Nom patronymique Nom d'épouse Prénom	Date et lieu de naissance N° du département	Adresse complète	profession
ROGER Claudine DUFOUR	15/08/1938 à HAINES 62	39 rue de Pitgam 59470 ESQUELBECQ	retraîtée
LEGRAND Mickaël	11/02/1978 à HAZEBROUCK 59	8 Somme Straete 59470 ESQUELBECQ	Agent de maîtrise
JOOS Frédéric	09/08/1974 à DUNKERQUE 59	3 rue de Pitgam 59470 ESQUELBECQ	Consultant dans bureau d'Etudes environnementales
VANPEPERSTRAETE Jean-Marc	13/04/1954 à ESQUELBECQ 59	9 rue du Souvenir 59470 ESQUELBECQ	Négociant en matériel de transport
BAELEN David	25/05/1971 à DUNKERQUE 59	10 rue de la Cloche 59470 ESQUELBECQ	commercial
LAMIRAND Dany WAWRZYNIAK	27/07/1960 à MAZINGARBE 62	5 rue de Socx 59470 ESQUELBECQ	Hôtesse de caisse

2 - 2008 - 06 - 020 - ADMINISTRATION GENERALE

AFF 423

Elections complémentaires au sein des commissions communales : CCAS et CAO

- commission d'appel d'offres (vote à bulletin secret) - Il y a lieu de compléter la liste par 1 membre titulaire. **Jean-Paul RYCKEWAERT** est élu membre titulaire

- désignation des membres du conseil pour siéger au CA du CCAS d'ESQUELBECQ - Il y a lieu de compléter la liste par 1 membre du conseil municipal. **Jean-Michel VAESKEN** est élu

3 - 2008 - 06 - 022 - FINANCES

AFF 424

Salle de la Chênaie - proposition de location

La Chênaie reste avant tout une structure communale, la priorité d'exploitation reste à la municipalité, principalement les week-ends dans le cadre des animations réalisées à son initiative, devant les associations locales (les archers l'utiliseront 3 ou 4 fois / an).

50 chaises et tables resteront sur place.

Mr le Maire propose de créer un groupe de travail afin d'en débattre, de définir un règlement intérieur et éventuellement un tarif de location. **Jean-Michel VAESKEN**, Délégué aux associations, se charge de les rencontrer.

Composition du groupe de travail : Mr le Maire, Pascal DEREMETZ, Nathalie BARBEZ, Richard DELAUTTRE.

**Cette question sera portée à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Municipal.**

**Possibilité de raccordement au gaz pour les habitants riverains des voiries ayant subi certains travaux récents.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de modifier l'accord initial et d'autoriser l'ouverture des trottoirs et voies communales ayant subi des travaux, au minimum **4 ans** après les travaux de réfection.

Les routes départementales ne sont pas concernées par cette dérogation ; la réglementation reste fixée à 5 ans..

**5 - 2008 – 06 – 82 – AFFAIRES FONCIERES  
ALIENATION DE BIENS –**

AFF 426.1

**A. CESSION DE LA PROPRIETE COMMUNALE sise 2 ROUTE DE WORMHOUT**

Par délibération du 23 octobre 2007 –aff 385, le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente l'immeuble sis 2 route de Wormhout au profit des professionnels du livre.

L'acquéreur n'a pas encore confirmé sa décision d'acquisition au prix initialement proposé.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à poursuivre les négociations et à vendre l'immeuble dans la fourchette proposée par les services des Domaines et d'y inscrire la recette au budget.

**B. ACQUISITION DE LA PROPRIETE sise 18 PLACE BERGEROT appartenant à Mr BAUDART**

Dans le cadre de la préemption urbaine, compte tenu de la politique volontariste menée par la municipalité d'une part pour aider l'association "ESQUELBECQ, VILLAGE DU LIVRE" à implanter sur la commune des professionnels du livre, d'autre part pour préserver le commerce de proximité et l'artisanat, enfin pour préserver un aspect patrimonial de qualité, le conseil municipal décide

- **d'acquérir** l'immeuble sis 18 place Bergerot et de désigner Maître COUVELARD, Notaire à BOLLEZEELE pour la rédaction de l'acte,

Les services des domaines ont estimé l'ensemble à 70000 € avec une marge de négociation de 10%.

- **d'accepter** le prix demandé par Mr BAUDART : **75 000 €**
- **de décider** qu'après travaux de mise en conformité, l'immeuble comportera un fonds de commerce et pourra être loué moyennant :
  - o un bail commercial pour la partie réservée à l'activité commerciale ou artisanale
  - o un bail locatif pour les parties privatives (hors fonds de commerce).

**6 - 2008 – 06 – 82/90 – URBANISME / INTERV. ECONOMIQUES**

AFF. 427

**Création d'un droit de préemption communal sur les fonds de commerces, les fonds artisanaux et les baux commerciaux.**

Afin de préserver le commerce de proximité et l'artisanat local, d'empêcher la transformation des fonds commerciaux en habitation, il est institué un droit de préemption sur les fonds commerciaux et artisanaux.

**Délimitation du périmètre de sauvegarde**

- o place Bergerot et ruelle de la Procession
- o rue de la Gare, jusque l'Ecole St Joseph
  - rue de Pitgam, jusque la place de l'Odéon puis jusque la propriété de Mr HALAS
- o rue de Bergues, jusque l'angle de la route de Bissezeele
- o rue de Wormhout, jusque l'angle de la rue des Dunkirk Veterans

**zone délimitée autour de la Gare :**

- o place de la Gare
- o rue de la Gare, de la place de la Gare jusque l'angle de la rue du Souvenir.

**7 - 2008 – 06 – 024 – FETES**

AFF. 428

**Composition de la commission extra-municipale des FETES**

Membres ELUS du Conseil Municipal	Membres EXTERIEURS
Jean-Pierre STEVENOOT ; Didier ROUSSEL ; Jean-Paul RYCKEWAERT ; Richard DELAUTTRE ; Nathalie BARBEZ ; Laurence GRZYMSLAWSKI ; Pascal DEREMETZ ; Auréli SCHRAEN ; <u>Vice Président : Richard DELAUTTRE</u>	Nicole DELAUTTRE, Fabienne DEREMETZ, Didier MARSAL, Johan VANCAYEZEELE, Catherine TRIOLETTO, Sylvain ROY, Chantal SMAGGHE, Georges GRZYMSLAWSKI Odile DANSET
Jean-Michel DEVYNCK, Maire – Président de droit	

## Initiatives des ELUS

- **Sylvain KAHN** souhaite que les tarifs d'entrée de l'expo permanente en MW soient modifiés de la façon suivante :
    - o Adultes 2 €
    - o Enfants -16 ans et groupes 1.50 €
- Une décision sera prise dans ce sens.

- **Jean-Michel VAESKEN** propose d'acquérir 2 bungalows / vestiaires d'occasion de 21 m<sup>2</sup> pour pouvoir accueillir les équipes de foot pour un coût de 6720 € HT l'unité. Un bungalow neuf coûte environ 24 000 € HT pour 35 m<sup>2</sup>. Les crédits sont inscrits au budget. La pose est prévue pour mi-août. Jean-Pierre DEHONDT propose d'y ajouter une couverture afin d'éviter les dépôts de feuilles.
  - **Jean-Paul RYCKEWAERT** souhaite organiser le stockage des capsules d'iode. La C.L.I. de Gravelines demande les nom et adresse des responsables et le lieu de stockage en cas d'incident nucléaire.
- Jean-Paul RYCKEWAERT et Sylvain KAHN proposent d'y réfléchir ensemble avant de communiquer ces renseignements à la Centrale de Gravelines.

- **Mr le Maire** souhaite que les responsables des commissions réfléchissent à l'entrée des membres extérieurs dans leurs commissions respectives et en informe Marie-Annick WULLENS, afin que cette question puisse être débattue lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.
- **Frédéric DRIEUX** se propose d'intégrer les commissions « TOURISME » et « ENVIRONNEMENT » du fait qu'il est administrateur à l'Office de Tourisme d'Esquelbecq et membre de la commission 'Environnement' à la Communauté de Commune de l'Yser.
- **Richard DELAUTTRE** sollicite, avant les grandes manifestations de l'été, l'entrée des membres extérieurs à la commission des fêtes.

Compte tenu du caractère d'urgence, une délibération est prise pour cette question. (aff. 428)

**La séance est levée à 21h50**